

## MAIRIE DE FLEY

### Procès verbal de la séance du conseil municipal du 15 octobre 2010

Réuni sous la présidence du Maire, Monsieur François GARY.

*Étaient présents* : Mmes ROSSIGNOL, LUQUET et MOULIN, MM GARY, GORGE, GERMAIN, DE LA BUSSIÈRE et LONJARET.

*Étaient excusés et ont donné pouvoir* : M. GILBERT a donné pouvoir à M. DE LA BUSSIÈRE, M. PIERRE a donné pouvoir à Mme ROSSIGNOL.

*Était excusé* : M. DAVID.

Secrétaire de séance : Mme LUQUET.

Lecture et approbation du P.V. de la séance du 26 août 2010.

#### 1°) Décision modificative n°1:

##### BUDGET ASSAINISSEMENT

Sur proposition du Maire, afin de prévoir le règlement des dernières factures d'assainissement, notamment l'inspection télévisuelle du réseau par l'entreprise Bonnefoy,

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le Conseil municipal décide :**

– DÉCIDE les virements de crédit suivants :

023 : Virement à la section d'investissement	5 000,00
023 : Virement à la section d'investissement	1 700,00
023 : Virement à la section d'investissement	1 000,00
6152 : Entretien et réparations sur biens	-1 700,00
<b><i>Total Fonctionnement</i></b>	<b>6 000,00</b>

212 : Agencements et aménagements de terrains	- 19 000,00
2315 : Installation, matériel et outillage technique	19 000,00
2315 : Installation, matériel et outillage technique	7 700,00
<b><i>Total Investissement</i></b>	<b>7 700,00</b>

**Total DEPENSES 13 700,00**

74 : Subvention exploitation	6 000,00
<b><i>Total Fonctionnement</i></b>	<b>6 000,00</b>

021 : Virement de la section de fonctionnement	1 700,00
021 : Virement de la section de fonctionnement	5 000,00
021 : Virement de la section de fonctionnement	1 000,00
<b><i>Total Investissement</i></b>	<b>7 700,00</b>

**Total RECETTES 13 700,00**

## BUDGET COMMUNE

Sur proposition du Maire, afin de prévoir le règlement des factures d'assainissement,

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le Conseil municipal décide :**

– DECIDE les virements de crédit suivants :

022 : Dépenses imprévues	- 5 000.00
023 : Virement à la section d'investissement	- 1 000.00
657364 : A caractère industriel et commercial	6 000.00
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>0,00</b>

020 : Dépenses imprévues	- 1 000.00
<b>Total Investissement</b>	<b>- 1 000,00</b>

**Total DEPENSES - 1 000,00**

021 : Virement de la section de fonctionnement	- 1 000,00
<b>Total Investissement</b>	<b>- 1 000,00</b>

**Total RECETTES - 1 000,00**

### **2°) Questions diverses :**

- Réception de l'APD

L'architecte est revenu sur les trois points de réserve exprimés par le Conseil Municipal dans sa délibération du 26/08/2010 :

- . accord est donné pour la nouvelle proposition du sas d'entrée de la Mairie.
- . Chauffage : réduction obtenue peu importante. Le Conseil Municipal demande au Maire de réinterroger l'entreprise Dupaquier et l'agence technique départementale pour savoir si une autre option, notamment une pompe à chaleur qui pourrait être moins onéreuse selon certains conseillers, serait compatible avec l'éco-conditionnalité obligatoire pour l'attribution des subventions par l'Etat, le département et la Région.
- . Pour le financement : on prévoit une tranche ferme et une tranche conditionnelle lors de l'appel d'offre aux entreprises.

- Emprunt pour les travaux

Nous avons obtenu du Crédit Mutuel que le versement de l'emprunt soit reporté à juin 2011 avec maintien des taux fixés en juin 2010.

- Enchaînement prévu des travaux mairie-logement :

Semaine du 18 octobre : permis de construire déposé à la DDT

15 novembre : consultation des entreprises effectuée par l'architecte

10 décembre : rendu des appels d'offre

du 15 au 31 mars 2011 : déménagement mairie

1er avril : début du chantier

- Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (P.A.V.E.)

Réunion de travail le 21 octobre avec la DDT.

- Subvention Conseil Régional opération "Coeur de Villages Plus" : la somme 8 800 € a été versée à la commune, comme prévue.

- Compte-rendu de la réunion organisée par la c.c.S.c.c., concernant le RAM, par Mme MOULIN.  
La communauté de commune compte 70 aides maternelles, dont 20 fréquentent régulièrement le RAM de Buxy.

- Réunion du Conseil de l'école maternelle :  
mardi 19 octobre à 17h30, Mme LUQUET représentera la commune : les délégués à la Commission Scolaire étant indisponibles.

- L'accotement de la voie communale en direction de Bissy, à la sortie du Bourg, devra être balisé ou aménagé, pas de solution évidente et peu onéreuse.

- Préparation du cimetière en prévision de la Toussaint, notamment évacuation de la décharge.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le Maire, François Gary.